



Fachverband Elektroapparate für Haushalt und Gewerbe Schweiz
Association Suisse des Fabricants et Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques

Fiches techniques FEA sur la consommation d'énergie et les normes de mesure

Précisions sur les indications techniques des réfrigérateurs et congélateurs

Pour les indications spécifiques et techniques, veuillez vous référer aux déclarations de marchandise respectives dans le catalogue ou sur le site Web du fabricant, qui correspondent aux prescriptions de la FEA.

Les indications de consommation et de déclaration sont déterminées par les fabricants d'appareils électroménagers selon les directives et normes actuelles et correspondent aux règlements suisses et européens.

La consommation d'énergie sur 365 jours est mesurée pour les réfrigérateurs et congélateurs selon la **norme EN 153**.

Les conditions de laboratoire prescrites dans la norme tiennent compte, entre autres, du réglage de la température, de la température ambiante, du taux d'humidité, de la charge etc.

Le consommateur final doit savoir qu'il s'agit là de valeurs de laboratoire, déterminées dans des conditions précisément prescrites, et qui par conséquent ne peuvent tenir compte du comportement individuel de chaque consommateur final (p.ex. genre, température et disposition des denrées alimentaires, fréquence et durée des ouvertures de porte etc.).

Les consommateurs finaux n'ont en principe pas la possibilité de vérifier la consommation d'énergie selon les prescriptions de la norme ni de la comparer avec les valeurs déclarées, car les conditions de mesure exigées ne peuvent être recréées dans un endroit quelconque (cave, appartement etc.).

Les mesures ultérieures avec des instruments ordinaires du commerce et dans des conditions différentes conduiront ainsi toujours à des résultats différents.
Les conditions pour une estimation ou une comparaison avec les mesures normalisées ne sont pas présentes.

Le FEA répondra volontiers à toute autre question complémentaire, spécifique.